



Pendant le 5^e Congrès mondial contre la peine de mort, les jeudi 13 et vendredi 14 juin 2013 au palais des congrès, une « session posters » par jour est prévue pour les congressistes, avec pour objectif de favoriser le partage des pratiques et des expériences.



69, rue Michelet
93100 Montreuil - France
Tél. : +33 1 57 63 03 57

www.abolition.fr

CREEZ VOTRE POSTER POUR LE 5^e CONGRES MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Militants, responsables d'ONG, chercheurs ou instituts de recherche, étudiants et universités, collectivités locales ou régionales, émanant du secteur public ou privé du monde entier sont sollicités pour apporter leur contribution au programme des débats du 5^e Congrès mondial contre la peine de mort.

Les thématiques de ces posters peuvent être différentes de la programmation des débats.

Les posters sont installés du jeudi 13 au vendredi 14 juin 2013, dans différents lieux de passage du palais des congrès.

QU'EST-CE QU'UN POSTER ?

- Le poster est une manière différente d'approcher des expériences, des témoignages, des histoires, des rencontres, ou des travaux que des hommes et des femmes vivent et qui les convainquent un peu plus chaque jour que la peine de mort ne doit appartenir qu'au passé.
- Le poster donne à chacun la liberté de présenter ses activités en faveur de l'abolition d'une façon créative et didactique.
- Le poster peut être composé de recueils de témoignages, de photos, d'échanges épistolaires, d'outils de campagnes ou d'actions individuelles...
- Le poster se présente au format affiche (dimension max. 1,60 m x 1,90 m), rédigé en français, en anglais, ou en espagnol et doit être facilement lisible à une distance de 2 mètres.
- Le poster sera présenté publiquement par son auteur pendant une durée d'environ une heure, incluant un échange de questions/réponses avec un public intéressé et réceptif.

Les critères de sélection des Posters sont : la représentation géographique, la qualité et la créativité.

QUELQUES SUGGESTIONS

- Les minorités et la peine de mort.
- Les comités de soutien aux condamnés à mort.
- L'utilisation d'outils artistiques en faveur de l'abolition.
- Initiatives d'encadrement et de réinsertion pour les anciens condamnés à mort libérés.
- Le soutien aux familles de condamnés à mort.
- Les méthodes d'exécution.

Les posters présentés pendant le Congrès et le résumé figureront dans l'espace Congrès du site www.abolition.fr, dans le livret du congressiste, dans le rapport final et dans les actes du Congrès.

Toutes les propositions de posters seront faites sous la forme d'un résumé en français ou en anglais, de cinq mots-clés, d'un avant-projet et seront soumises à l'équipe de coordination du Congrès.

Nous faisons appel à vos talents et à votre créativité et comptons sur vous pour nous soumettre les grandes lignes de votre projet, en nous transmettant votre « fiche poster » au plus tard le 30 avril 2013 !
avec pour objet : « poster – madrid 2013 »
à : ltantin@abolition.fr